PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,

tenue le 21 février 2023 à 16 h, au bureau syndical.

PRÉSENCES :

Beauchemin Jean-François
Bilodeau Cynthia
Bourgault Nancy
Bouthillier Myriam
Brossoit Kathleen
Brunet Émilie
Chevrier Geneviève
Corriveau Marie-Ève
Ferland Alexandre
Fuller Brigitte
Gabriele Karine
Gariépy Isabelle
Gauthier Évelyne
Lagacé Lise
Lapointe Amélie
Lapointe Katia
Lavoie Nadine
Leduc Marie-Claude
Lefebvre Andrée-Ève
Lefebvre Véronique
Malouin Claudine
Martin Frédérique
Meloche Mélanie
Ménard Julie
Nolin Marie-Claude
Roy Mélissa
Thivierge Vincent

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JANVIER 2023 ET SUIVIS 1
3. FIRME AUX TROIS SOURCES, ACCOMPAGNEMENT LORS DE RETOUR AU TRAVAIL 2
4. OFFRES PATRONALES SECTORIELLES POUR LA NÉGOCIATION 2023-2028 2
5. PRÉSENTATION DU SITE WEB DE LA NÉGOCIATION 3
6. SONDAGE DU CSSTL – PERFECTIONNEMENT ET FORMATION CONTINUE - LIBÉRATIONS 3
7. COMMANDE D'OBJETS PROMOTIONNELS - NÉGOS 3
8. SEMAINE DE LA RELÈVE SYNDICALE, CAMP DE LA RELÈVE ET 5 À 7 3
9. SAUT DE PAIE 4
10. ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 4
11. COMITÉ ACTES 4
12. QUESTIONS DIVERSES 5

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Geneviève Chevrier,
Appuyé par Marie-Claude Nolin :

A2223-CD-DEC-20 **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour avec tel que présenté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JANVIER 2023 ET SUIVIS

Proposé par Brigitte Fuller,
Appuyé par Émilie Brunet :

A2223-CD-DEC-21 **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal du 23 janvier 2023 tel que présenté.

Il est à noter qu'au 4e paragraphe du point 9 du procès-verbal du 26 janvier 2023, la correction suivante a été apportée dans la version finale du procès-verbal : Une liste des écoles, divisées par grandes, moyennes et petites, sera envoyée aux personnes déléguées par courriel. Le ou les noms des personnes gagnantes et la formule choisie devront être acheminés par courriel à claudine@servaudreuil.net.

Suivis :

2.1 Poste de représentant en santé et sécurité
Les employés du centre intéressés au poste de représentant en santé et sécurité ont jusqu'au 23 février 2023 pour poser leur candidature et transmettre leur curriculum vitae au centre. Les entrevues auront lieu entre le 27 février et le 3 mars 2023.

2.2 Forums citoyens : Parlons éducation
Un rappel est fait pour la participation aux différents forums citoyens près de notre région. Un courriel suivra d'ici la fin de la semaine et une publication Facebook a été affichée le 20 février 2023 invitant les membres à participer. Les membres inscrits à ces forums sont invités à écrire à amelie@servaudreuil.net afin de coordonner le covoiturage.

2.3 Soirée d'improvisation organisée par le comité des jeunes
Malgré les conditions météorologiques, une vingtaine de membres ont participé à l'activité. Tout au long de la soirée, les animateurs et les joueurs d'improvisation ont su créer une belle ambiance en ajoutant entre autres des commentaires humoristiques avec la réalité de l'enseignement.

2.4 Semaine nationale des enseignantes et des enseignants du 5 au 11 février 2023
Il est demandé d'envoyer à claudine@servaudreuil.net le ou les noms des personnes gagnantes des cartes-cadeaux ainsi que le type d'activité ou la formule choisie par la personne déléguée pour souligner la semaine nationale des enseignantes et des enseignants.

3. FIRME AUX TROIS SOURCES, ACCOMPAGNEMENT LORS DE RETOUR AU TRAVAIL

Le centre a engagé la firme *Aux trois sources*. Cette entreprise est spécialisée en gestion de l'absentéisme et de présence au travail. Elle traitera notamment des cas d'invalidité, de retour au travail après une absence de longue durée et des cas de santé psychologique auprès du personnel concerné. Ce sont environ sept (7) rencontres avec une travailleuse sociale qui sont prévues.
Le syndicat a été consulté par le centre et a pu poser toutes les questions nécessaires. Le syndicat n'est pas contre l'embauche de cette firme. Le personnel concerné sera contacté par le centre (Laurence Lemieux ou Gabrielle Trudel-Fisher) à partir de la fin avril 2023. Ce programme est confidentiel, bénéfique et volontaire.

Il est demandé aux personnes déléguées de mentionner aux membres l'existence de ce programme.

4. OFFRES PATRONALES SECTORIELLES POUR LA NÉGOCIATION 2023-2028

La présidente présente les offres patronales pour le volet sectoriel à l'aide du document A2223-CD-27. Une personne déléguée observe que le gouvernement mentionne souvent « concertation » dans son dépôt, mais il n'y a pas de temps pour s'assoir et se concerter.
Un suivi sera envoyé par courriel quant aux métiers du rangement 23.

5. PRÉSENTATION DU SITE WEB DE LA NÉGOCIATION

La vice-présidente à la trésorerie présente le site Web de la négociation nationale. On y retrouve entre autres les Infos-négos du Front commun, nos revendications, les liens pour le balado du président de la CSQ ainsi que la ligne du temps reflétant le calendrier suivi en lien avec la date d'échéance des conventions collectives à renouveler.
Lien : https://negociation.lacsq.org/

6. SONDAGE DU CSSTL – PERFECTIONNEMENT ET FORMATION CONTINUE - LIBÉRATIONS

Le syndicat a déposé une plainte au Tribunal administratif du travail (TAT) pour ingérence patronale. Le syndicat juge que le sondage TEAMS transmis dans les dernières semaines par certaines directions d'école au personnel enseignant concernant le perfectionnement et la formation continue entrave le travail du syndicat puisque c'est ce dernier qui doit consulter ses membres sur leurs conditions de travail. La décision du TAT est à venir.

7. COMMANDE D'OBJETS PROMOTIONNELS - NÉGOS

Il est proposé que les personnes déléguées remplissent le bon de commande à l'aide du document A2223-CD-28. Elles devront le retourner rempli avant le 22 mars 2023 à claudine@servaudreuil.net afin que le syndicat commande le matériel de mobilisation.

Proposé par Véronique Lefebvre,
Appuyé par Alexandre Ferland :

A2223-CD-DEC-22 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées remplissent le bon de commande à l'aide du document A2223-CD-28 et le retourne rempli avant le 22 mars 2023 à claudine@servaudreuil.net afin que le syndicat commande le matériel de mobilisation.

8. SEMAINE DE LA RELÈVE SYNDICALE, CAMP DE LA RELÈVE ET 5 À 7

Les détails de la semaine de la relève syndicale et le camp de la relève sont décrits dans le document A2223-CD-29.
Le syndicat organisera une activité le 20 avril 2023 après les heures de classe. Les détails de l'activité soulignant la semaine de la relève syndicale seront transmis dans les semaines à venir.
Les membres admissibles et intéressés à participer au camp de la relève syndicale devront transmettre leur candidature à claudine@servaudreuil.net d'ici le 3 mars 2023 à midi. Si plus de deux candidats soumettent leur nom, le syndicat procèdera à un tirage au sort le 3 mars 2023 en après-midi.

9. SAUT DE PAIE

Les personnes déléguées sont invitées à informer les membres de leur établissement qu'à la fin de l'été 2023, il y aura un saut de paie (réf : clause 6-9.01 de l'entente locale). Le salaire est étalé sur vingt-six (26) versements et débute au premier jeudi travaillé. Il arrive aux six ou sept ans que le premier jeudi travaillé entraine un saut de paie.
Le syndicat invite les membres à planifier ce saut de paie sur leurs dix prochaines paies à venir.

La présidente explique pourquoi la proposition du centre de retenir un montant d'argent sur les trois (3) paies d'été pour en générer une quatrième le 24 aout n'est pas avantageuse pour les membres.
Le comité exécutif n'apporte donc pas de proposition à l'assemblée des personnes déléguées. Des personnes déléguées souhaitent faire une réflexion dans leur école (exercice des calendriers avec paies).

Ce point sera reconduit à la prochaine rencontre.

10. ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les membres du comité de la condition des femmes organisent une soirée-théâtre pour souligner la *Journée internationale des droits des femmes,* le samedi 25 mars 2023, à la salle *Valspec* à Salaberry-de-Valleyfield. Sophie Cadieux y présente le spectacle « Féministe pour Homme ».

Un cocktail de bienvenue sera servi aux membres ayant acheté leur billet de spectacle à l'avance et le comité contribuera à raison de quinze dollars (15,00 $) par billet (pour les membres seulement). Seuls les membres du syndicat auront droit au prix réduit du billet. Un seul billet par membre et le nombre de billets offerts est limité. Premier arrivé, premier servi et ayant payé son billet.
Le paiement de vingt-cinq dollars (25,00 $) peut être remis en main propre au syndicat ou par virement Interac à inscription@servaudreuil.net avant le 16 mars 2023. La réponse à la question doit être « SERV25CCF ». Les billets de spectacle seront remis sur place le soir de l'évènement. Les non-membres désirant participer au spectacle devront transmettre quarante dollars (40,00 $) à inscription@servaudreuil.net. Ces derniers doivent être accompagnés d'un membre à l'activité.

11. COMITÉ ACTES

Un feuillet « À l'arrêt, je coupe le moteur » est distribué. La deuxième membre siégeant à l'exécutif invite les membres à afficher ce feuillet sur le babillard syndical ou à un endroit stratégique dans leur milieu.

Des informations sur la « Chaise des générations », initiative de *Mères au front*, sont mentionnées aux personnes déléguées.

Lien : https://meresaufront.org/chaise-des-generations/

12. QUESTIONS DIVERSES

a) **Journée tempête du 17 février 2023** : Il est mentionné que la décision du centre fut tardive et que plusieurs employés étaient en route vers leur lieu de travail. De plus, une coquille s'était glissée dans la publication mentionnant que les écoles étaient fermées le 17 janvier 2023 et non le 17 février 2023. Cette coquille du centre fut corrigée quelques minutes après la publication initiale.
Les personnes déléguées souhaitent que le centre emploie la même courtoisie et bienveillance envers ses employés qu'envers les parents : soit de les aviser quand il ferme pour des raisons météorologiques. Les parents ont été informés par courriel vers 6 h 30 le matin de la fermeture, mais pas le personnel enseignant.
Une note de service datant du 20 février 2023 informe le personnel du centre de la rémunération pour la journée tempête du 17 février 2023.

b) **Journée pédagogique école** : Une consultation est en cours par les directions d'école auprès du personnel enseignant. Trois (3) scénarios avec des dates différentes seraient présentés. Ainsi, le choix des journées ne reviendrait pas aux enseignants. De plus, dans certains scénarios, des journées pédagogiques flottantes y figurent.
Le syndicat invite les membres à être vigilants en choisissant les deux journées pédagogiques afin que celles-ci ne soient pas les journées pédagogiques flottantes, les journées pédagogiques de début et de fin d'année, ou celles liées aux communications aux parents (clause 8-4.02.05 de l'entente locale).

c) **2e consultation – Colloque FSE :** Il est demandé de répondre à la deuxième consultation d'ici le 24 février 2023. Le lien pour répondre à la consultation sera envoyé à nouveau par courriel dès demain.

d) **Documents envoyés en c. c. au SERV :** lorsqu'il est demandé de transmettre une copie des documents en c. c. au syndicat, veuillez la faire parvenir à claudine@servaudreuil.net uniquement.

e) **CAP** : Les CAP ne sont pas obligatoires à moins qu'elles soient obligatoires dans le projet éducatif de l'école.

f) **Programme CCQ (ÉCR)** : L'implantation du programme se fera dès la rentrée 2023-2024.

g) **Rencontres multi** : Dans certains milieux, les enseignants ne sont pas invités aux rencontres multi. De plus, les réponses reçues sont souvent insatisfaisantes. Les enseignants désirent être présents aux rencontres multi pour parler de leur cas d'élève. Des décisions importantes, notamment quant aux services d'appui et professionnels, y sont prises. Les personnes déléguées souhaitent obtenir un document explicatif rédigé par le centre mettant en lumière les différences entre ce qu'est la table multi de concertation, le support-conseil, le CRÉ, le modèle ECCOS et quand fait-on appel à l'un d'entre eux.

Levée de l'assemblée à 18 h 46

Véronique Lefebvre
Présidente

Amélie Lapointe
Vice-présidente au secrétariat